

## PEUT ON LEVER LE MYSTÈRE DE LA LOCALISATION DU PALAIS DE CASSINOIGILUM OU LOUIS LE PIEUX, SUCCESSEUR DE CHARLEMAGNE, EST NÉ ET A RÈGNE SUR L'AQUITAINE DE 781 A 814 ?

Depuis huit siècles, historiens et chercheurs sont restés divisés sur la localisation de la fameuse villa de Cassinogilum où les chroniqueurs officiels, tant de Charlemagne que de Louis le Pieux (Eginhard et l'Anonyme dit l'Astronome), ont placé la naissance du fils de Charlemagne, en 778, et le lieu de résidence habituel du roi d'Aquitaine pendant les 33 années de son règne (de la création du Royaume d'Aquitaine en 781 jusqu'à son départ pour Aix la Chapelle à la mort de son père en 814).

On a successivement opté pour CASSENEUIL sur Lot (près de Villeneuve sur Lot), CASSEUIL sur Garonne (près de la Réole) et CHASSENEUIL sur le Clain (près de Poitiers).

Toutefois, depuis la fin du siècle dernier, il semble que la plupart des historiens se soient rangés à la conclusion d'une étude fort complète sur le sujet de Camille Jullian publiée en 1896 dans le "Cahier d'Études du Moyen-âge", conclusion qui, avec réserve cependant, optait pour CHASSENEUIL.

Nous pensons quant à nous, à la lumière notamment des études menées depuis le début du siècle (1), qu'il convient de rouvrir le dossier en faveur de CASSENEUIL sur le Lot.

Pour ce faire, nous passerons en revue les épisodes et les aspects du règne de Charlemagne et surtout de Louis le Pieux liés à l'existence de cette très mystérieuse villa de Cassinogilum et tout particulièrement l'expédition de Charles en Espagne en 778 et l'établissement à Toulouse, pendant toute la durée du règne de Louis, du centre des activités politiques et des entreprises militaires du nouveau royaume d'Aquitaine.

**Mais donnons d'abord la parole à**

**Camille Jullian ...**

*( 1) Voir Annexe VII Bibliographie.*

A - ETUDES d'HISTOIRE du MOYEN AGE - L. CERF - Paris 1896

LE  
PALAIS CAROLINGIEN DE CASSINOGILUM

PAR CAMILLE JULLIAN

Il y a peu de questions plus irritantes que celle du palais carolingien de *Cassinogilum*. Chaque génération la reprend et la résoud d'une manière différente; de nouveaux textes paraissent, et, loin d'éclairer le problème, l'obscurcissent. Qu'il me soit permis d'indiquer en quoi il consiste et en quel état il se trouve.

Voici d'abord ce que les chroniqueurs carolingiens racontent de *Cassinogilum* : on remarquera qu'ils ne donnent aucune indication précise sur l'endroit où s'élevait la villa de Charlemagne; ils se bornent à dire qu'elle était en Aquitaine.

Il en est question pour la première fois à la date de 778 : Charles passa à *Cassinogilum* les fêtes de Pâques<sup>1</sup>; il s'y trouvait avec sa femme Hildegarda. Elle devait rester dans la villa, y faire ses couches; c'est là en effet que naquit, quelques mois après, celui qui devait être Louis le Pieux<sup>2</sup>. Quant au roi, il partit de là pour son expédition contre les Espagnols; mais, la même année, il revint au nord des Pyrénées et sans doute s'arrêta à *Cassinogilum*<sup>3</sup>.

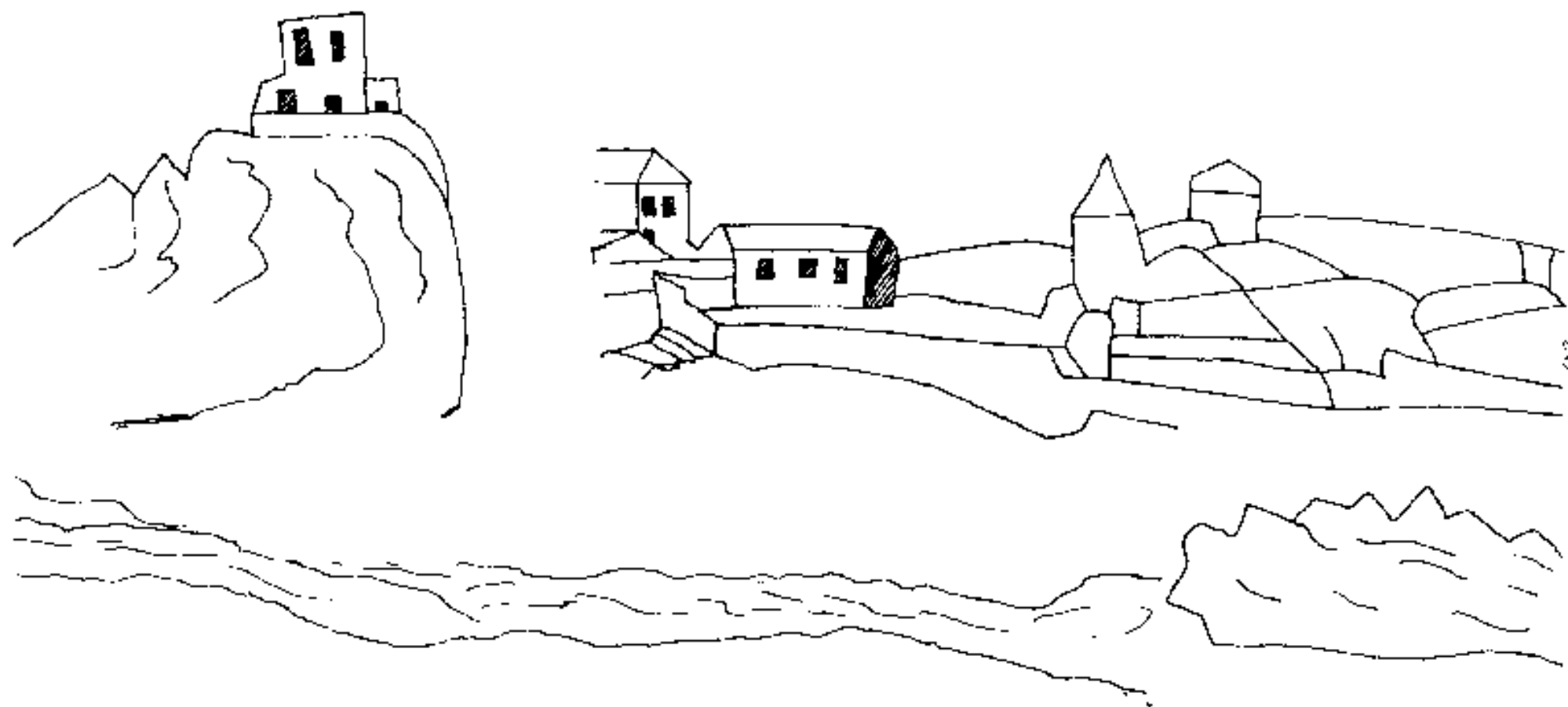
Quelques années après<sup>4</sup>, Charles régla la constitution de l'Aquitaine, dont il avait fait un royaume en faveur de son fils Louis; *Cassinogilum* fut un des châteaux qu'il assigna comme résidence au jeune

1. *Annales Laurissenses majores* (Pertz, *Scriptores*, I, p. 158) : « In Aquitania, in villa Cassinogilo. » *Annales d'Eginhard* (*ibid.*) : « Apud Cassinoillum. Cf. Abel et Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen* (2 vol., Berlin, 1866-83), t. I, p. 135.

2. *Vita Ludovici*, 1 (Pertz, *Scriptores*, II, p. 607) : « His peractis et rebus tam publicis quamque privatis pro oportunitate dispositis, reliquit Hildegardam nobilissimam piissimamque reginam, in villa regia cuius vocabulum est Cassinogilus, gemina gravidam prole, et transiit Garonnam. »

3. *Vita Ludovici*, 3; Abel et Simson, I, p. 149, 151.

4. En 794; Abel et Simson, II, p. 39. *Alias* 796.



roi : suivant les instructions de son père, Louis devait, tous les quatre ans, y passer l'hiver<sup>1</sup>. Nous savons que le prince aquitain s'y trouvait en l'an 800<sup>2</sup>. Il y a signé un diplôme en 808<sup>3</sup> ; Pépin d'Aquitaine un autre, en 827<sup>4</sup>. La villa fut détruite par les Normands, sans doute en 853<sup>5</sup>.

*Cassinogilum* a donc été, pendant les trois quarts de siècle qu'a vécu l'État carolingien d'Aquitaine, une résidence favorite de ses souverains, une sorte de métropole du royaume ; il est donc du plus haut intérêt pour l'histoire générale, d'en connaître l'emplacement.

*Cassinogilum* a pu former, en provençal ou en français, Casseneuil, Chasseneuil, Casseuil, Caussinijouls, etc. Les localités qui portent ces noms sont fort nombreuses<sup>6</sup>. Quatre au moins ont attiré l'attention des érudits. Jusqu'au début de ce siècle, on était à peu près tombé d'accord : la villa de Charlemagne était à Casseneuil sur le Lot, en Agenais<sup>7</sup>. De nos jours, et sur l'initiative de M. Léopold Delisle<sup>8</sup>, je crois, on a songé à Chasseneuil sur le Clain, à quelques kilomètres de Poitiers. Mais Casseuil-sur-Garonne, près de La Réole, a trouvé et conserve, depuis une cinquantaine d'années, un grand nombre de partisans<sup>9</sup>. Les prétentions de Caussinijouls, près de Béziers, mises

1. *Vita Ludovici*, 7 (Pertz, p. 610) : « Ordinavit qualiter in quatuor locis hiberna transigeret, ut tribus annis exactis quarto demum anno hiematurum se quisque eorum susciperet » locus, Theotvadum scilicet palatium, CASSINOIGILUM, Andiacum et Eurogilum. »

2. *Vita Ludovici*, 12 (p. 612). Louis demande à son père « eum in Aquitaniam divertere » et regnum quod sibi dederat inisere, et ad iocum qui CASSINOIGILUS vocatur venire.

3. Baluze, t. II, col. 1402 : Actum CASSANOIGILO palatio.

4. Dom Bouquet, t. VI, p. 666 : Actum in CASSANOIGILI palatio.

5. Dom Bouquet, t. VIII, p. 300 : In Aquitania Karoli Magni imperatoris palatium, quod CASSINOIGILUM vocabatur dissipatum est et eversum. »

6. La fréquence de noms français ou provençaux qui supposent *Cassinogilum* à l'origine confirme l'hypothèse faite par les grammairiens cf. notamment W. Meyer dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, VIII, p. 236) d'un mot bas-latin *cassinus* ou *cassanus*, signifiant chêne. De là viendrait le vieux français *chasne*, le provençal *casse*, etc. *Cassinogilum* correspondrait au français *chêne*, bois ou taillis de chênes.

7. Vaisois, *Nottia Galliarum*, 1675, p. 181 ; Alteserra, *Rerum Aquitanicarum libr.*, 1648-57, p. 28, ed. de 1677 ; Baluze, *Capitulaires*, opp., col. 1491 ; Expilly, *Dictionnaire de la France*, 1764, au mot *Casseneuil* ; d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 20. Parmi les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, Barrère, *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, t. I, 1855, p. 168 ; Pourpory, *Congrès scientifique de Bordeaux*, 1861, t. II, p. 378 ; Spruner et Menke, *Handatlas*, n<sup>o</sup> 30, 1876, etc.

8. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1856-57, t. XVIII, p. 465. Il est à remarquer que la plupart de ceux qui ont opté pour Chasseneuil ont méconnu ou ignore la part prise par M. Delisle dans cette attribution. L'attribution à Chasseneuil se trouvait chez le chroniqueur de Saint-Denis, chez Besly, *Histoire du Poitou*, p. 141. Pour Chasseneuil se sont décidés Simson (1883, II, p. 90) ; Böhmer et Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs* (t. I, 1889, p. 213).

9. En dernier lieu, Longnon, *Atlas historique de la France*, c. 7, et Bladé dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1891, p. 298. Et avant eux, Argenton (mort en 1780) et Magen (1858), *Société d'Agriculture d'Agen*, t. VIII, p. 137 et 156 ; Boudon de Saint-Amans, *Antiquités du Lot-et-Garonne*, 1859, p. 74 ; Gauban, *Histoire de la Réole*, 1873, p. 400 ; le même dans la *Revue Catholique de Bordeaux*, 1887, p. 759. [Grellet] Bailluierie, *Les deux Eglises*, 1862, pense surtout à Caudrot, qui confine à Casseuil.

en avant par Bonnel<sup>1</sup>, n'ont point trouvé d'adhérents sérieux. Quels sont les arguments qui militent en faveur de l'une et l'autre de ces localités ?

Casseuil et Caussinijouls n'ont pour elles que l'étymologie de leur nom. Aucun document antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle ne les recommande au choix de l'érudit. Il faut les écarter sans hésitation.

En faveur de Casseuil-sur-Garonne, les textes abondent, au moins au premier abord. Voici d'abord des actes du onzième siècle, qui appellent cette bourgade *Cassinolium*<sup>2</sup>, *villa Cassanoilo*<sup>3</sup>, *Cassinoulo villa*<sup>4</sup>; on reconnaît aisément *Cassinogilum*. — Ceci est plus décisif : — En l'an 1004, une troupe de religieux bénédictins, du couvent de Fleury-sur-Loire, se rendit à La Réole, autre monastère de l'Ordre, qu'il s'agissait de réformer. Le chroniqueur Aimoin, qui était du voyage, nous l'a raconté deux fois. Pendant son séjour à La Réole, il alla, dit-il, visiter, à trois milles de là<sup>5</sup>... « le palais du grand Empereur, *Cassinogilum* ». « Détruit par les Normands, ses ruines témoignent encore de sa grandeur et de sa gloire. Il est bâti au confluent du Drot et de la Garonne », ce qui est bien la situation de Casseuil, et Aimoin ajoute des détails précis : « Il renfermait une tour de briques, construite sur les bords du Drot, destinée à empêcher et à prévoir l'arrivée des pirates; la flotte royale était construite dans la petite rivière, puis lancée en Garonne. Il y avait deux églises contiguës, bâties en briques; dans la plus petite, se trouvait un tout petit sarcophage, renfermant (on le croyait du moins) la dépouille du frère jumeau de Louis le Pieux<sup>6</sup> ». Il semble qu'on ne puisse être plus net et

1. *Die Anfänge des karolingischen Hauses*, 1866, p. 145; cité d'après Abel et Simson, I, p. 542.

2. Acte de 1079, *Archives historiques de la Gironde*, V, p. 126.

3. Vers l'an 1000, *Ibid.*, p. 185.

4. *Ibid.*, *id.*, p. 186. La chute de -ni- n'est pas sans exemple. M. Bourcier me signale *Priscini acum* devenant Pressec (Vienne).

5. Casseuil est à 8 ou 9 kil. de là; mais qu'est-ce qu'Aimoin entend par *miliaria*? s'il s'agit du mille romain, cela fait 4 à 5 kilomètres seulement.

6. Aimoin écrit peu après son voyage; son premier récit est celui du *De Miraculis sancti Benedicti*, édit. Certain dans la *Société de l'histoire de France*, 2, p. 95 : *Eminentissimum « illud Caroli Magni principis palatium Cassinot, gloria quondam et decus cunarum filii eius « jam præfati Ludovici Pii, quod ita Deo inimico gens subvertit, ut et inhabitabile redderet, et « tamen quid aliquando fuerit, manifeste apparet. Id eo loci situm est quo torrentis Cadrot « Garumnam influit, turrim lateritiam in margine memorati torrentis extructam habens, e qua « et adventus prævideri, et ingressus hostilium possit arceri navium : simulque et classis regia, « absque adversariorum impedimento fabricata in minori ad illicia majoris deuceretur amnis, « Habet vero ecclesiam ampliori ecclesie conjunctam, miro opere et lateribus formatam : in qua « (si bene visa recordor) permodicum habetur sarcophagum, in quo frater Ludovici Pii geminus « esse putatur sepultus. » Aimoin revient sur *Cassinogilum* dans sa *Vita Abbonis* (20, Migne, *Patrologie latine*, CXXXIX) : « Non longe [de La Réole] quippe ibi abest palatium ipsius Magni principis Cassinogilum, sed quasi tribus miliaris, » *sed pour scilicet*, correction de M. Leopold Delisle. Ce récit est postérieur aux *Miracula*, car Aimoin ajoute : « *Quod nos in libro Miraculo etc. expressimus.* »*

plus prudent : Aimoin, dont le récit est d'ailleurs partout d'une réelle exactitude, distingue les on-dit de ce qu'il affirme. Or, pour le palais de Charlemagne, il a vu et il ne doute pas. — Un siècle plus tard, un autre moine de Fleury, Hugues, écrit une *Histoire ecclésiastique*<sup>1</sup>. Parlant, aux dates de 778 et de 853, du palais de *Cassinogilum*, il ajoute chaque fois qu'« il est situé entre le Drot et la Garonne. »<sup>2</sup> — Enfin, un document local, qui n'a jamais été mis en lumière, rapporte, à la date de 1285-87, que toute cette région du confluent du Drot et de la Garonne, « était jadis couverte d'édifices royaux, aujourd'hui ruinés par la vétusté, détruits et désolés »<sup>3</sup>.

Au premier abord, on n'hésite pas : c'est à Casseuil que se trouvait le palais de Charlemagne.

Si maintenant, on cherche les documents favorables à Chasseneuil en Poitou, on n'en trouve que deux, mais d'une rare précision, et qui ont sur les documents de Casseuil le double avantage d'être contemporains de Louis le Pieux et d'être des actes officiels. — C'est d'abord la suscription d'un diplôme de 828<sup>4</sup>, du roi Pépin d'Aquitaine : « Pépin, par la grâce de Dieu, roi d'Aquitaine, m'étant rendu pour faire justice, dans la villa de *Casanogilum*, dans notre palais, sur le territoire de Poitiers, près la rivière du Clain ». — Le second texte, qui, à ma connaissance, n'a point été mis à profit par les érudits<sup>5</sup>, n'a pas une moins grande netteté. Le prêtre Claude (plus tard évêque de Turin), contemporain et protégé de Louis, et commentateur de la Genèse, raconte qu'à la prière du prince, il se rendit auprès de lui, à *Cassanolium*, pour y achever son livre<sup>6</sup>, et son copiste termine ainsi le manuscrit : « Terminé dans le palais de *Casanolium*, faubourg de Poitiers, province d'Aquitaine, l'année 811<sup>7</sup> ». Cette fois, ce n'est

1. Il est mort au début du XII<sup>e</sup> siècle.

2. Pertz, *Scriptores*, t. XI, p. 361 : « Villa regia que vocatur CASSINOGLIS et est inter « Droth et Warunnam » : p. 379 : « Palatium, quod dicebatur CASSINOGLIUM, inter Droth et « vium et Varunnam positum. »

3. *Archives historiques de la Gironde*, t. XV, p. 539 : « Locum (Caudrot près Casseuil) supra « littus Garonne positum, regalibus edificiis olim, sicut apparet, constructum, at nunc pro « nimia vetustate penitus dirutum et desolatum. »

4. *Polyptique de l'abbé Irminon*, t. II, p. 344 (original à la Bibliothèque nationale, supp. lat. 804, f<sup>o</sup> 97) : « Pipinus, gratia Dei rex Aquitanorum, Cum nos, in Dei nomine, CASANOGLIS « villa, palatio nostro, in pago Pictavo, secus alveum Claino. . . » C'est M. Léopold Delisle qui a attiré l'attention sur ce texte. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1856-57, p. 465.

5. C'est encore M. Léopold Delisle qui l'a signalé dans son livre sur *le Cabinet des manuscrits*, t. I, 1868, p. 4. Le ms. est le 9375 lat. de la Bibliothèque nationale.

6. *Claudii Taurinensis episcopi epistolæ* dans les *Monumenta Germaniæ historica, Epistolæ*, IV, 1895, p. 592, edit. Dümmler) : « Regii jussione pro principis domni Hlodoici regis in Aquitanicam jussus sum venire provinciam, et quod ibi iniuavi, hic Deo favente in CASSANOLIO palatio jamdicti principis consumavi. »

7. « Finitum opusculum in CASANOLIO palatio, suburbio Pictavo, provincia Aquitanica. . . annus DCCCXI. » C'est le ms. même que nous possédons. On ne peut considérer le texte des

plus un voyageur lointain qui visite les ruines du palais de Charlemagne, c'est un habitué du palais qui s'y trouve et qui en parle. Voilà, semble-t-il, qui doit emporter la conviction.

Que ferons-nous alors des quatre textes relatifs à Casseuil ? — Au fond, ces quatre textes peuvent se ramener à un seul. Le document local s'inspire d'Aimoin, que l'on connaissait et que l'on lisait à La Réole et aux environs, même au XIII<sup>e</sup> siècle; Hugues, moine de Fleury, copie son prédécesseur au cloître. Toutes les preuves en faveur de Casseuil reposent sur le témoignage d'Aimoin, qui vit les débris du palais 150 ans après sa destruction. Aimoin est honnête, consciencieux, mais un peu crédule. Les Bénédictins de La Réole avaient intérêt à voisiner avec les ruines du grand palais de Charlemagne : c'était une illustration pour leur monastère, et l'école de Fleury-sur-Loire n'avait aucun désir de discuter leurs assertions. Ou plutôt, tous ces gens-là étaient, j'en suis convaincu, d'une extrême bonne foi<sup>1</sup>. La région de la Garonne était pleine du souvenir des actions de Charlemagne. Mais, depuis deux siècles qu'il avait disparu, la légende s'était formée. C'est surtout de 814 à 1000 que la mémoire des peuples s'est le plus brouillée, qu'ils ont le plus perdu la notion de l'histoire et l'esprit de la critique. Il y avait des ruines à Casseuil; le nom était celui du palais carolingien. Il n'en fallait pas davantage pour attacher à ces ruines le souvenir de l'empereur.

Et cependant, on peut hésiter encore avant d'attribuer définitivement à Chasseneuil le palais où naquit Louis le Pieux. On se demandera s'il n'y a pas eu deux palais carolingiens de ce nom. Et cette hypothèse semble confirmée par la remarque suivante : quand il s'agit de Casseuil ou de la villa où Louis le Pieux est né, que Charlemagne a habitée, les chroniqueurs<sup>2</sup> et Aimoin écrivent *Cassinogilum*; quand il s'agit de celle du Poitou, les documents mettent toujours *Cassanogilum*<sup>3</sup>.

*Chroniques de Saint-Denis* : « En Poitou, en un chastei qui a nom CASSINOIZ », comme ayant une valeur documentaire.

1. Ce qui aurait induit Aimoin à placer *Cassinogilum* à Casseuil (dit Simson, t. I, p. 90) serait que la *Vita Ludovici* semble dire qu'il était sur la Garonne (cf. plus haut) : Charlemagne « reliquit uxorem in villa et transiit Garonnam ». Il me paraît difficile que cela ait suffi pour décider Aimoin. Il n'est pas certain que quand il parle de la *Vita ejus* ou de *Heinardus relator Vitz illius*, il s'agisse de la vie de Louis par l'Astronome (comme le veut Simson). J'ajoute qu'Aimoin a voyagé, il a écrit une *Histoire des Francs*, il a été à Poitiers, et sans doute plus d'une fois, il a dû entendre parler du *Cassanogilum* poitevin. L'école de Fleury, à laquelle il appartenait, était la plus célèbre école du temps; son maître Abbon et lui-même étaient peut-être les hommes les plus savants de leur époque. Voyez Pfister, *Robert le Pieux*, p. 8.

2. *Annales Laurissenses*; *Vita Ludovici*.

3. Ms. de Claude de Turin; diplôme de Louis en 808; diplôme de Pépin en 827; acte de Pépin en 828. Je ne trouve CASSANOIZO pour Casseuil que dans un acte des *Archives historiques* (vers l'an mil, V, p. 185).

Il y a des motifs d'un autre ordre à ne pas abandonner Casseuil sans regret.

Ce confluent du Drot et de la Garonne est un des points stratégiques de l'Aquitaine, et on sait avec quelle habileté toute militaire Charlemagne choisissait l'emplacement de ses châteaux et de ses villas. La marée remonte jusque-là : la Garonne s'y croise avec une importante chaussée qui va de Poitiers en Espagne ; nulle part, à la frontière de Vasconie, Charlemagne n'eût trouvé de centre mieux disposé pour rallier ses troupes, abriter ses flottes, surveiller le fleuve et commander les routes<sup>1</sup>. Dans la région de la basse Garonne, il y a trois places fortes essentielles, trois nœuds pour ainsi dire par lesquels on tient le pays : Blaye-sur-Gironde, Fronsac-sur-Dordogne et La Réole. Charlemagne occupa Blaye fortement, bâtit Fronsac ; eût-il négligé La Réole<sup>2</sup> ? S'il mit près de là *Cassinogilum*, il n'eût point rencontré en Aquitaine un plus admirable emplacement de souveraineté militaire et de résidence politique. — Nous avons la liste des quatre châteaux où son fils le roi d'Aquitaine séjournait tour à tour : l'un est près de la Loire, l'autre sur la Charente, le troisième en Auvergne<sup>3</sup> ; aurait-il évité de résider sur les bords de la Garonne, à la limite de la Vasconie, aux approches de l'Espagne, c'est-à-dire dans le pays qui avait le plus besoin de ses armes et de sa justice ? Enfin, sur la route qui mène de Poitiers à La Réole, et la dernière station avant cette dernière localité, est la *villa ad Francos*<sup>4</sup> ; Charles n'y aurait-il point laissé une garnison de Francs pour protéger les approches de sa villa ?

Ces raisons peuvent-elles prévaloir contre des textes formels ? Les partisans de Casseuil le croiront, ceux de Chasseneuil le nieront. Elles sont en tout cas assez fortes pour faire encore douter que la question de *Cassinogilum* soit résolue.

1. Les avantages topographiques de Casseuil ont été bien indiqués par Bladé, *loco citato*, p. 299.

2. Notez qu'Aimoin trouva (il le dit du moins) d'autres souvenirs des Francs à La Réole, par exemple les noms des deux sources de la ville, *Mosa* et *Mosella* : « Haec nomina a Francis illis imposita aestimantur, qui a Magno Carolo ad tuitionem provinciae ibi relictii sunt. »

3. *Tedoac*, Doué ; *Evrogilum*, Ebreuil ; *Andiacus*, Angeac. Longnon (*Atlas historique de la France*, c. 7) et Simson (t. II, p. 90) donnent exactement les mêmes identifications, qui ne paraissent pas discutées.

4. Nom donné par Aimoin, *Vita Abbonis*, 18. C'est aujourd'hui Francs dans la Gironde.



## B) L'EXPÉDITION DE CHARLEMAGNE EN ESPAGNE EN 778 et la LOCALISATION de CASSINOGLILUM

Les chroniqueurs de Charlemagne indiquent qu'en prévision de la campagne projetée en Espagne, ce dernier était venu célébrer la fête de Pâques à Cassinogilum, accompagné de la reine Hildegarde, sur le point de mettre au monde des jumeaux, dont le futur Louis Je Pieux.

Nous savons par eux que c'est de là que l'armée s'est ébranlée vers les Pyrénées ( 1).

Ici, nous devons faire trois remarques concernant d'une part la composition de son armée -et donc le chemin suivi par elle jusqu'au point de rassemblement-, d'autre part l'objectif véritable de la campagne.

Enfin, en étudiant la carte du réseau des grandes routes romaines, nous nous efforcerons de retrouver l'itinéraire du retour qui, selon les chroniqueurs, comportait l'étape d'Auxerre et, presque sûrement, de Cassinogilum.

Remarquons, tout d'abord que, en dehors de sa garde personnelle, Charlemagne ne possédait pas d'armée régulière permanente.

Ses guerres de conquête prenaient la forme de campagnes de trois à six mois pendant la belle saison en utilisant les troupes levées par appel à l'ost : "Après que le roi ait arrêté avec son conseil le lieu et le plan de la campagne, et le point de rassemblement, ces dispositions mises par écrit étaient remises aux vassaux des régions mises à contribution (comtes, évêques, abbés, vassaux royaux) qui devaient alors rassembler leurs hommes libres et se présenter avec eux ( et trois mois de vivres) au lieu et à la date fixés.

Le jour du rassemblement, l'armée était passée en revue par le roi qui donnait le signal du départ". (2)

(1) *"Charles est à Cassinogilum en Aquitaine. Il assemble son armée et se met en marche ; il traverse les sommets des Pyrénées par le pays des Vascons, attaque Pampelune, ville de Navarre..." (Annales Révisées).*

*"Charles laissa la reine Hildegarde enceinte de deux jumeaux dans une ville royale appelée Cassinogilum et traversa la Garonne qui sert de limite entre l'Aquitaine et la Vasconie .... " (L'Astronome).*

(2) A. Kleinslausz- Charlemagne p. 90 à 122 - l'Armée carolingienne.

Nous savons par les chroniqueurs que ses troupes comportaient deux corps de bataille : d'une part un corps venu de Neustrie, c'est à dire de la région entre Seine et Loire, destiné à suivre le roi dans la direction de la Vasconie et de Pampelune, et l'autre venu du Nord-Est (Austrasie, Bavière et Bourgogne, complété d'éléments venus de Provence et même de Lombardie) destiné à passer par Barcelone.

Un premier examen du réseau des routes menant et venant de toutes ces directions ne permet de déterminer qu'un seul point de rassemblement possible Toulouse, où convergeaient par Lyon et par Auxerre les routes venant du Nord et de l'Est et d'où partaient à la fois la route de Barcelone par Narbonne et la transversale de Vasconie menant, par Saint-Bertrand de Comminges, à la fois à Pampelune et à Saragosse. (*Voir cartes 2, 3, 3 bis et 4*).

Il faut maintenant nous interroger sur l'objectif véritable de la campagne projetée par Charlemagne en Espagne en 778.

Car enfin, de quoi s'agit-il ? Du moins officiellement ...

D'aller occuper pacifiquement la place de Saragosse livrée (il est venu lui-même le proposer, contre son alliance, à Charlemagne quelques mois auparavant à Paderborn) par Sulaiman ibn Arabi, gouverneur (wali) de Barcelone -et de Saragosse qu'il venait de conquérir - en révolte ouverte contre son souverain, Abd-el-Rahman, émir de Cordoue.

Dans ces conditions on peut s'étonner qu'à la colonne destinée à effectuer cette promenade militaire en pays ami (puisqu'elle doit passer par Barcelone) Charlemagne ait cru bon de joindre une autre colonne -qu'il va commander en personne- destinée à rejoindre la première en traversant la Vasconie, itinéraire apparemment inutilement hasardeux et difficile, puisqu'il faudra (et cela sera souligné par les chroniqueurs) franchir les Pyrénées dans leurs parties escarpées.

Bien mieux, les chroniqueurs officiels de Charles, qui, pour raconter cette désastreuse campagne se montreront d'une grande réserve, nous apprennent - non sans ingénuité- que Charles ne franchit les Pyrénées qu'après avoir fait occuper les cols par des détachements francs et qu'après avoir détruit ou neutralisé au passage toutes les places fortes, qu'il s'empara manu militari de Pampelune ("ville de Navarre" précise le chroniqueur), qu'il démantèlera d'ailleurs quelques semaines plus tard "pour l'empêcher de se révolter de nouveau" après avoir renoncé sans combattre à prendre Saragosse.

Comment dans ces conditions s'étonner de l'embuscade vascone de Roncevaux ?

A vrai dire, tout donne à penser -et le fait qu'il en ait pris lui-même la tête en est une preuve supplémentaire que Charlemagne, en traversant la Vasconie à la tête d'une forte armée, n'avait qu'un objectif : la mettre au pas (*1*).

Ce pays, véritable no man's land politique, globalement situé de part et d'autre des Pyrénées entre Ebre et Garonne, peuplé de Basques encore païens et d'Ibères métissés d'Aquitains à demi romanisés et christianisés, était théoriquement vassal des Sarrasins pour la partie espagnole et des Francs pour la partie située au nord des Pyrénées.

Mais en fait, composé d'un agrégat de tribus guerrières redoutables, dotées épisodiquement de chefs régnant soit sur la partie française (Gascogne), soit sur la partie espagnole (Navarre), soit parfois sur les deux, il avait de tout temps marqué une grande résistance aux pouvoirs centraux, et cela d'autant plus aisément qu'il était situé à l'extrémité des deux Empires.

Pépin le Bref et Charlemagne lui-même, bien qu'ayant consacré, de 760 à 769, huit campagnes successives à la conquête de l'Aquitaine -théoriquement bornée au sud par les Pyrénées- n'avaient jamais essayé de traverser la Garonne, se contentant d'une vague promesse d'allégeance obtenue -sous la menace d'une expédition- du chef gascon de l'époque, LOUP.

L'armée désormais rassemblée toute entière sous son chef va -puisque la voie de Barcelone est désormais impraticable (Charlemagne, devant la volte-face de la garnison de Saragosse qui n'a pas voulu rendre la place (2) se retourne contre Sulaiman Ibn Arabi qui l'accompagnait et le prend en otage) - rentrer par les cols des Pyrénées occidentales, sur le chemin dévasté lors du voyage aller.

*(1) "Au cours de cette expédition, le roi reçut des otages, prit et détruisit Pampelune, très forte cité, soumit les Espagnols, Vascons et Navarrais et, victorieux (sic), retourna au pays" écrit à la date de 778 le chroniqueur des Annales de Metz, montrant ainsi que la démonstration de force s'adressait à tout le pays compris entre la Garonne et l' Ebre.*

*Certains historiens (tel Dom Vaissette) pensent par ailleurs qu'au retour d'Espagne, Charlemagne aurait fait exécuter Loup, chef des Vascons français et aurait pris son fils en otage.*

*(2) Certains chroniqueurs (musulmans, il est vrai) rapportant l'épisode de Saragosse indiquent que Charlemagne s'est heurté au refus des habitants de rendre la place.*

*Quand on sait que l'élément arabo-berbère dans le nord de l'Espagne se limitait à cette époque-là à une mince garnison militaire, on est amené à penser que c'est la population espagnole elle-même qui, horrifiée par la politique de répression menée en Vasconie chrétienne par l'armée franque, s'est dressée contre elle -ce qui expliquerait la sévérité des représailles exercées contre Pampelune.*

*Cette attitude des habitants chrétiens de Saragosse est à rapprocher de celle de ceux des villes de Septimanie -et notamment de Narbonne- qui eux aussi mirent beaucoup de mauvaise volonté à se rallier -20 ans plus tôt- à Pépin le Bref et à quitter le giron bienveillant et lointain de leurs maîtres musulmans pour subir la main de fer du pouvoir franc.*

*On se souviendra que ce n'est qu'après plusieurs années de siège et la promesse par Pépin le Bref de la sauvegarde de leurs lois que les habitants de Narbonne acceptèrent finalement de se défaire d'eux-mêmes de leur garnison sarrasine.*

*Peut-être se souvenaient-ils que 20 ans auparavant, en 738, Charles Martel, père de Pépin le Bref, avait brûlé toutes les villes de Septimanie pour prix de son échec devant la garnison musulmane de Narbonne.*

*Il semble que très curieusement chaque Carolingien ait eu à payer, de 20 ans en 20 ans, le prix des excès de son prédécesseur, Charlemagne ayant, d'une certaine manière, payé à Saragosse pour la brutalité des expéditions de son père en Aquitaine.*

Qu'elle soit passée par Roncevaux ou par la voie classique du Somport, il est plus probable que l'armée est remontée vers le Nord en repassant par Toulouse à la fois pour permettre aux contingents venus du Nord-Est et de l'Est de rentrer chez eux (voir en annexe les cartes 3 et 4) et pour permettre à Charles de retrouver -sûrement à Cassinogilum où il l'avait laissée avant son départ- la reine Hildegarde maintenant mère de Louis.

C'est à ce moment-là, disent les chroniqueurs, que Charlemagne prit la décision de ressusciter le Royaume d'Aquitaine (en contradiction complète (1) avec la politique répressive suivie jusqu'ici par son père Pépin le Bref et par lui-même) pour le confier à son fils.

Charlemagne, dégoûté par son échec, ne remettra plus jamais les pieds ni en Espagne ni en Vasconie, ni même en Aquitaine en dépit des invitations de son fils, mais à travers Louis (qu'il fera élever sur place -probablement à Cassinogilum (2) -, Charles poursuivra trois objectifs : surveiller les Vascons, constituer la marche d'Espagne, rechristianiser les pays conquis.

Cette politique, nous allons le voir, sera menée depuis Toulouse, capitale historique de l'Aquitaine depuis quatre siècles.

*(1) Le fait, souligné par les chroniqueurs, qu'il ait en conclusion immédiate de ses déboires en Espagne, entrepris de modifier radicalement son approche du problème aquitain, est une preuve supplémentaire, s'il en faut, que le vrai mobile de l'expédition était bien centré sur cette région et notamment sur la partie de celle-ci qui était restée insoumise.*

*(2) Le chroniqueur anonyme auteur de "La vie de Louis le Pieux" indique que celui-ci était dans sa jeunesse habillé et élevé à la façon des Vascons, ce qui n'a pu se faire que s'il résidait dans la partie de son royaume proche de la Garonne.*

## **C) TOULOUSE CENTRE POLITIQUE DE L'AQUITAINE SOUS LOUIS LE PIEUX**

Voici ce qu'en dit L. AUZIAS, historien éminent de l'Aquitaine carolingienne "Le nouveau royaume n'eut pas à proprement parler de capitale. Comme aux temps mérovingiens, le prince y avait plusieurs résidences.

Toutefois deux villes exerçaient une véritable suprématie de fait, l'une au point de vue religieux -Bourges-, l'autre au point de vue politique -Toulouse.

Toulouse restait la ville la plus considérable de la Gaule méridionale, gardant son prestige de grande cité romaine, de capitale de l'état wisigothique, puis du royaume de Caribert.

C'était là que le roi d'Aquitaine tenait son Champ de Mai ou l'Assemblée Générale du royaume. C'était là la résidence officielle du comte le plus puissant d'Aquitaine, chargé d'assurer la défense de sa frontière sud". (1)

Nous savons que les Carolingiens ne possédaient pas moins de 250 villas royales, héritage du fiscus romain et d'acquisitions ultérieures (confiscations, dons, achats) dont ils tiraient l'essentiel des ressources de l'Etat et où ils résidaient selon les nécessités de l'activité politique et militaire du moment.

C'est ainsi que Charlemagne résidera le plus habituellement près de la vallée du Rhin - et notamment à Aix-la -Chapelle où il s'installera définitivement à la fin de sa vie- à quatre jours de marche du pays saxon dont on sait que la conquête a été la grande affaire de son règne ; alors que son père, Pépin le Bref, et son grand-père, Charles Martel, maires du Palais d'Austrasie, soucieux d'assurer leur pouvoir sur l'état mérovingien tout entier -et donc sur la Neustrie et la Burgondie - résidèrent de préférence dans la région située entre les vallées de l'Aisne et de l'Oise.

De même, Louis le Pieux, roi d'Aquitaine, bien qu'ayant reçu de son père instruction d'utiliser des résidences réparties aux quatre coins de son territoire, aura tendance à résider dans celle qui sera la plus rapprochée de Toulouse (2) et nous savons qu'elle est à CASSINOGILUM.

Il est à cet égard symptomatique que ce nom disparaîtra des chroniques carolingiennes dès le départ de Louis pour Aix en 814 à la mort de son père, départ qui marque le déplacement vers le Nord du centre d'activité politique du nouveau roi d'Aquitaine (lutte pour le pouvoir impérial et partage de l'Empire).

*(1) Toulouse sera la base arrière des expéditions vers l'Espagne et la Vasconie, comme Bourges l'avait été pour les expéditions en Aquitaine de Pépin le Bref.*

*(2) "Les Assemblées Générales de Charlemagne étaient convoquées généralement dans le voisinage d'un palais ou d'une villa royale et avaient un caractère solennel". (Charlemagne - A. KLEINKLAUSZ - p. 157)*

Résumons rapidement l'action de Louis depuis Toulouse :

D'abord la conquête de la Marche d'Espagne. Celle-ci se fera par une alternance d'actions armées et de négociations menées soit à Toulouse par Louis et Guillaume, duc d'Aquitaine et à ce titre Chef de l'armée, soit à Aix-la-Chapelle par l'Empereur -en général assisté de son fils- avec les chefs musulmans des provinces proches des Pyrénées (gouverneurs en rébellion contre le pouvoir de Cordoue, aventuriers berbères en rupture de ban, chefs vascons ou même goths convertis à l'Islam par opportunisme).

L'action armée sera menée sous la forme habituelle des guerres carolingiennes, par campagnes annuelles successives de quelques mois

- 785 : Prise de GERONE ( 1 ) ;

- 792 : Expédition punitive des musulmans qui ravagent la Septimanie et battent Guillaume devant Carcassonne après avoir assiégé sans les prendre GÉRONE et NARBONNE;

- 792-95 : Expéditions punitives des Francs en Espagne ;

- 800-803 Campagne de Louis en personne et prise de BARCELONE ;

- 801-803 Trois Tentatives sur TORTOSA, trois échecs ;

- 810-812 : Négociation d'une trêve avec l'émir de Cordoue

- 812 : échec d'une expédition sur Huesca et stabilisation définitive de la frontière de la Marche d'Espagne ;

- 814 : Mort de Charlemagne, Louis quitte l'Aquitaine pour devenir empereur.

Outre la conquête militaire de la Catalogne, Louis le Pieux marquera l'histoire par la réforme du clergé aquitain "plus habile, selon les chroniqueurs, au maniement des armes qu'à l'étude des textes sacrés", et par la rechristianisation, grâce au réveil du mouvement monastique, de la Marche d'Espagne (comprenant le Toulousain, le Languedoc et la Catalogne) où affluent les réfugiés chrétiens de toute l'Espagne.

Sous l'influence de Benoît d'Aniane, religieux languedocien (goth d'origine) qui jouera un grand rôle à la cour de Louis lorsqu'il deviendra Empereur, l'Aquitaine verra se créer 18 abbayes -pour la plupart situées dans l'ancienne Septimanie (dont celle de Gellone où se retirera, en odeur de sainteté Guillaume comte de Toulouse).

De cette action en faveur de l'Eglise, à la fois comme roi d'Aquitaine et par la suite comme chef de l'Empire, Louis recevra le surnom de Louis le Pieux.

*1) Les chroniqueurs indiquent que Gérone est tombée parce que ses habitants sont venus eux-mêmes offrir la place à Louis Le Pieux, juste récompense de la nouvelle politique de pacification "douce" adoptée en Aquitaine ?*

Enfin, tout le long de son règne, Louis n'a cessé de surveiller les Vascons, en nommant lui-même leurs chefs locaux quand il en avait le pouvoir -ce qui était rare et n'a pu se faire que dans une petite partie du pays proche de Toulouse (le Fezensac)- en les associant aux campagnes militaires de Catalogne (probablement en qualité de mercenaires), enfin en tentant de reprendre l'opération avortée à Roncevaux en profitant d'une amélioration de ses rapports avec les Navarrais de Pampelune pour, à partir de Dax, en 812, mettre à la raison ses propres Gascons.

Comme d'habitude ceux-ci se soumièrent, mais tentèrent de refaire le coup de Roncevaux au retour de son voyage à Pampelune.

Quelques années après, tout était à refaire, la Vasconie, profitant du retour à l'anarchie de l'empire carolingien, prenait le large pour former, à partir du IX e siècle, la Gascogne et peu à peu, ce qui sera le royaume de Navarre, rassemblant enfin -du moins jusqu'au 16 e siècle- les peuples d'entre Ebre et Garonne.

## **D) POUR OU CONTRE CASSENEUIL S/LOT ?**

Examinons maintenant, point par point, les dossiers des trois candidats à la succession de CASSINOGLUM sous les trois angles de la nécessaire proximité de Toulouse, de leur situation près d'un nœud de communication permettant non seulement de communiquer avec les divers coins du royaume d'Aquitaine, mais aussi avec le centre de l'Empire et les champs de bataille étrangers potentiels et enfin sur celui de la présence, sur les lieux, de constructions témoins de l'existence d'une villa-capitale carolingienne.

Pour finir, nous dirons un mot sur le problème du nom.

### **1) la nécessaire proximité de Toulouse**

Cet impératif condamne sans appel la candidature de Chasseneuil sur le Clain, situé près de Poitiers.

Mais celle-ci est en outre accablée par d'autres témoignages non moins défavorables :

- l'Astronome, annonçant le départ de Charlemagne de Cassinogilum pour l'Espagne s'exprime ainsi : "Charlemagne laissa la reine Hildegarde enceinte de jumeaux et traversa la Garonne", ce qui laisse supposer qu'il en était proche.

- le même Astronome écrit par ailleurs qu'au printemps de l'an 800, Louis étant très probablement à Toulouse pour une Assemblée Générale, apprit que Charlemagne voulait parcourir les provinces maritimes de son royaume.

"Louis, dit le chroniqueur, lui envoya à Rouen l'évêque Adhemar pour le supplier de visiter le royaume qu'il lui a donné et de venir jusqu'à Cassinogilum'.

Le contexte de ce récit indique bien que Cassinogilum se trouve à l'extrémité sud du royaume de Louis (Vasconie exceptée) et non au nord où se trouve Chasseneuil.

- Enfin, l'Astronome écrit qu'en 794, lorsque Charlemagne régla le statut du nouveau royaume d'Aquitaine, il assigna à Louis quatre résidences afin qu'il y réside un hiver sur quatre : DOUE (en Anjou), EBREUIL (dans l'Allier), ANGEAC (en Charente) et enfin CASSINOGILUM.

Il semble absurde que Charlemagne assigne à son fils une deuxième résidence aussi proche de Doué et qu'il n'ait rien prévu du côté de Toulouse, centre politique du royaume.

Ceci étant dit, il est incontestable qu'il y eut à Chasseneuil sur le Clain une villa royale, et que Louis le Pieux y est venu... au même titre que dans quelques autres des 250 villas royales de l'Empire carolingien ! (1)

Restent donc en lice CASSEUIL (près de la Réole) et CASSENEUIL (près de Villeneuve S/Lot), l'une étant à six jours de marche (150 kms) et l'autre à quatre jours seulement de Toulouse.

Mais C. JULLIAN s'est-il aperçu que la Réole, quoique sur la rive droite de la Garonne, était en Vasconie (2) parce que faisant partie du Bazadais (voir la carte n°1) ?

On imagine mal, sachant ce que nous savons des rapports de Charlemagne avec les Vascons (sans cesse accusés de perfidie par les chroniqueurs francs) installant son épouse, en pleine expédition punitive contre eux, chez un des leurs !

Le risque d'enlèvement était si peu imaginaire que moins de dix ans après, le comte de Toulouse lui-même, Chorson, sera enlevé par surprise par Adelic, chef de la Vasconie toulousaine, qui ne le relâchera que contre la reconnaissance de son droit de souveraineté - épisode qui coûtera sa place à Chorson.

Charlemagne, furieux de cette imprudence, le remplacera par Guillaume, son cousin germain, qui devra, toutes affaires cessantes, entreprendre une nouvelle campagne de pacification en Vasconie.

*(1) Il est symptomatique que les deux contemporains cités par C. JULLIAN en se référant à la villa de Chasseneuil sur le Clain, aient tenu à préciser que c'était "celle près de Poitiers", alors que les Chroniqueurs royaux -tout comme les rédacteurs des Capitulaires- ne précisaient jamais la localisation des résidences principales d'où les Carolingiens dirigeaient leur royaume, pour la bonne raison que tout le monde savait où elles étaient ! Ils n'imaginaient évidemment pas que ces lieux allaient pour la plupart tomber dans l'oubli dans l'espace d'une ou deux générations.*

*On ne doit enfin pas s'étonner que, sur les quelques 250 villas royales tombées dans l'escarcelle des Carolingiens il y en ait deux qui portent le nom d'un même lieu-dit comme Cassinogilum, celui-ci signifiant, de par sa racine celte, la chênaie.*

*(2) Le monastère qui donnera plus tard naissance à la ville de la Réole était à l'époque de Charlemagne la propriété du seigneur vascon de Bazas (voir p. 272 - Histoire du Béarn - P. de Marca - Pau - 1880).*



## **2) La situation près d'un nœud de communication**

Un simple coup d'oeil sur les cartes 2, 3 et 4 montre, à l'évidence, la raison du choix de Charlemagne en faveur de CASSENEUIL sur le Lot : située à 8 Kms de l'agglomération d'Excisum (1) au croisement de la route qui, de Lyon, va à Toulouse et Bordeaux et de celle qui, du nord par Limoges, Bourges et Auxerre, mène à la fois au bassin de la Seine et celui du Rhin, Casseneuil - à 38 Kms d'Agen- se trouvait également au point de départ de la fameuse voie TÉNARÈZE qui par Auch et Saint-Bernard de Comminges menait à la fois à Saragosse par le Somport et à Pampelune par Roncevaux.

Situé sur le Lot, Casseneuil était à portée de bateau à la fois de Cahors, de Bordeaux et de Toulouse.

Seule cette dernière ville pouvait se prévaloir d'une aussi bonne situation pour opérer le rassemblement de l'armée qui devait pénétrer en Espagne et il n'est, dans ces conditions, même pas à exclure que le rassemblement se soit fait finalement à Casseneuil même.

Nous savons en effet que Charlemagne connaissait déjà le lieu pour y être passé avec l'armée commandée par son père lors du raid sur l'Aquitaine de 766 (voir carte n° 4) (2).

## **3) L'Existence de construction témoins de l'histoire**

Nous avons pour nous guider deux certitudes :

- Cassinogilum, comme tous les palais royaux dont avait hérité Charlemagne - et avant lui son père et son grand-père- était située sur le site ou à proximité d'un ancien établissement romain (3). En effet, les Mérovingiens, qui se voulaient les continuateurs de Rome, n'avaient pratiquement rien construit et vivaient, sans d'ailleurs les entretenir, dans les bâtiments de la période gallo-romaine.

*(1) Cette agglomération, devenue l'abbaye d' Eysses (placée sous le vocable de St-Gervais et Protais) aurait figuré (selon J. BARRÈRE, auteur d'une histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen - 1855) dans l'acte de partage de l'Empire de Louis le Pieux entre ses deux fils Charles et Louis.*

*(2) "Charles avait été très tôt intéressé par les affaires politiques, puisqu'en 753, il avait eu l'honneur d'aller au-devant du pape Etienne II et qu'il avait accompagné son père dans ses campagnes d'Aquitaine". P. RICHE, "Les Carolingiens" - p. 178.*

*(3) Voir A. KLEINCLAUSZ - Charlemagne - p. 178.*

- Casseneuil S/Lot, nous l'avons dit, est à 8 Kms à peine d'une ancienne ville de garnison gallo-romaine du I<sup>er</sup> siècle nommée Excisum (actuellement Eysses, dans les faubourgs de Villeneuve S/Lot) qui devait être encore bien conservée au VIII<sup>ème</sup> siècle, puisque des ruines existaient encore au 16<sup>ème</sup> siècle, en dépit des ravages opérés par les Normands et la croisade contre les Albigeois.

Cette bourgade, si l'on en juge par les résultats des fouilles (1) -encore en cours-comptait, outre un camp militaire pour 500 hommes, un temple, un marché, un centre artisanal, une galerie de boutiques, et, à partir du 5<sup>ème</sup> siècle, une petite basilique chrétienne.

Aux environs, sur le site actuel de Casseneuil, se trouvaient jusqu'à la Révolution, les ruines d'une villa et d'un palais fortifié d'origine gallo-romaine (d'après l'appareillage très particulier des pierres de taille employées) entourés de bâtiments divers s'étalant sur plusieurs paroisses voisines, ayant, selon la tradition populaire, "abrité un moment la famille de Charlemagne et servi de capitale au nouveau royaume d'Aquitaine" (2).

Ces bâtiments, s'ils ont été rasés, ont du moins laissé des fondations qui sont de temps à autres mises à jour par les agriculteurs de la région (voir annexes 5 et 6).

L'emplacement de Casseneuil S/Lot devait être particulièrement favorable pour abriter une place fortifiée puisque ce site sera, en 1214, le théâtre d'un siège fameux mené par Simon de Montfort contre les Cathares (3)

*(1) Voir sur Excisum les rapports de fouilles de la société Archéologique de Villeneuve/lot dont le responsable est Mr J.F GARNIER*

*(2) On se réfère ici à un rapport du maire de Casseneuil en 1819 adressé à sa demande au sous-préfet de Villeneuve S/Lot, qui retrace, selon la tradition populaire, l'histoire de sa commune ( les archives ayant disparu à la Révolution), et qui contient une description très vivante -puisque venant d'un témoin oculaire- de ce qu'étaient ces ruines avant leur destruction ( archives du département du Lot et Garonne).*

*(3) Voir le récit de ce siège par Pierre de Vaux de Cernay qui en fut un témoin oculaire dans la "Chronique de la Croisade des Albigeois".*

#### 4) L'appellation

Nous savons par Guillaume de Tudèle, auteur de la "Chanson de la Croisade Albigeoise", qui écrit en occitan, que CASSENEUIL s'écrivait dans la langue du pays au début du 13<sup>ème</sup> siècle CASSANOLH, ce que Pierre de Vaux de Cernay, qui, lui, écrit en latin (mais dont la langue maternelle est le français), traduit par CASSANOLIUM.

Cela est très proche du CASSINOILUM d'Eginhard (langue maternelle : allemand) qui en parle pour la première fois dans les "Annales Royales" à la date de 778.

Beaucoup plus tard, écrivant la "Vie de Louis le Pieux", donc après sa mort en 840, l'Anonyme limousin, autrement appelé l'Astronome, reprenant les mémoires du moine neustrien Adhémar, compagnon d'enfance de Louis, écrira CASSINOGILUM. Beau sujet d'étude pour les amateurs de linguistique comparative !

On voit par cet exemple (autre exemple : le nom du franc germanophone EINHARD, dont les francophones ont fait EGINHARD) avec quel soin les contemporains de Charlemagne, qui, faute de savoir lire et écrire, ne possédaient que la mémoire auditive, s'efforçaient, en passant de l'occitan à l'allemand, puis au français et au latin, de respecter la phonétique des noms de lieux ... au détriment de leur orthographe, il est vrai !

#### **E) CONCLUSIONS : POURQUOI A-T-ON DONC ABANDONNE L'HYPOTHESE CASSENEUIL AU XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE ?**

Le plus extraordinaire est à vrai dire que le choix de Casseneuil ait pu s'établir et se maintenir aussi longtemps depuis le Moyen Âge jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle !

Il a fallu que la tradition locale fut bien forte en l'absence de critique historique sérieuse !

Tout ce que l'on sait, c'est que Cassinogilum, contrairement à d'autres palais carolingiens, disparaît définitivement des Chroniques Royales à partir du départ de Louis le Pieux pour Aix-la-Chapelle à la mort de son père à qui il succédera en 814.

Le centre de gravité de ses activités ne passera plus par l'Aquitaine qui, d'ailleurs, va très vite entrer en rébellion.

De son côté Casseneuil -tout comme CASSEUIL (près La Réole) - vont l'une et l'autre être dévastées par les Normands en 848 et laissées dès lors à l'abandon pour plusieurs générations.

Passeront les IX et X<sup>ème</sup> siècles, qui seront pour notre temps -Camille Jullian l'a rappelé- les siècles de "l'oubli de l'histoire".

Seules ont donc subsisté les traditions orales des populations locales - traditions souvent déformées- à partir du XI<sup>ème</sup> siècle, lorsque l'on se trouve dans un lieu de culte situé sur la route de Compostelle, par la légende de l'"Empereur à la Barbe fleurie", personnage central des chansons de gestes.

On notera à ce propos que Eysses tout comme la Réole ont toutes deux été le siège d'une abbaye bénédictine dès l'époque de Charlemagne.

On comprend dès lors que les historiens du XIX ème siècle, français et allemands, n'aient plus voulu se contenter de traditions orales médiévales à pnon suspectes, et que, par une réaction excessive, "jetant le bébé avec l'eau du bain", ils se soient limités aux seuls documents écrits qui leur paraissaient être au-dessus de tous soupçons (1) sans penser à poursuivre autrement leurs investigations. Ce qui les a amenés à découvrir ... deux Cassinogilum, pour finalement opter pour le plus douteux de tous !

***Raoul de BLAY***

***Versailles, Octob're 1990***

*(1) A savoir : pour CASSEUIL près de la Réole, une description des ruines par Aimoin de Fleury (XI ème siècle) -et un document local du XIII ème siècle. Pour Chasseneuil près de Poitiers, une lettre et un diplôme du IX ème siècle datés du "palais de Cassanogilum près de Poitiers", et une précision, dans le même sens, de la Chronique de St-Denis (XIII ème siècle).*

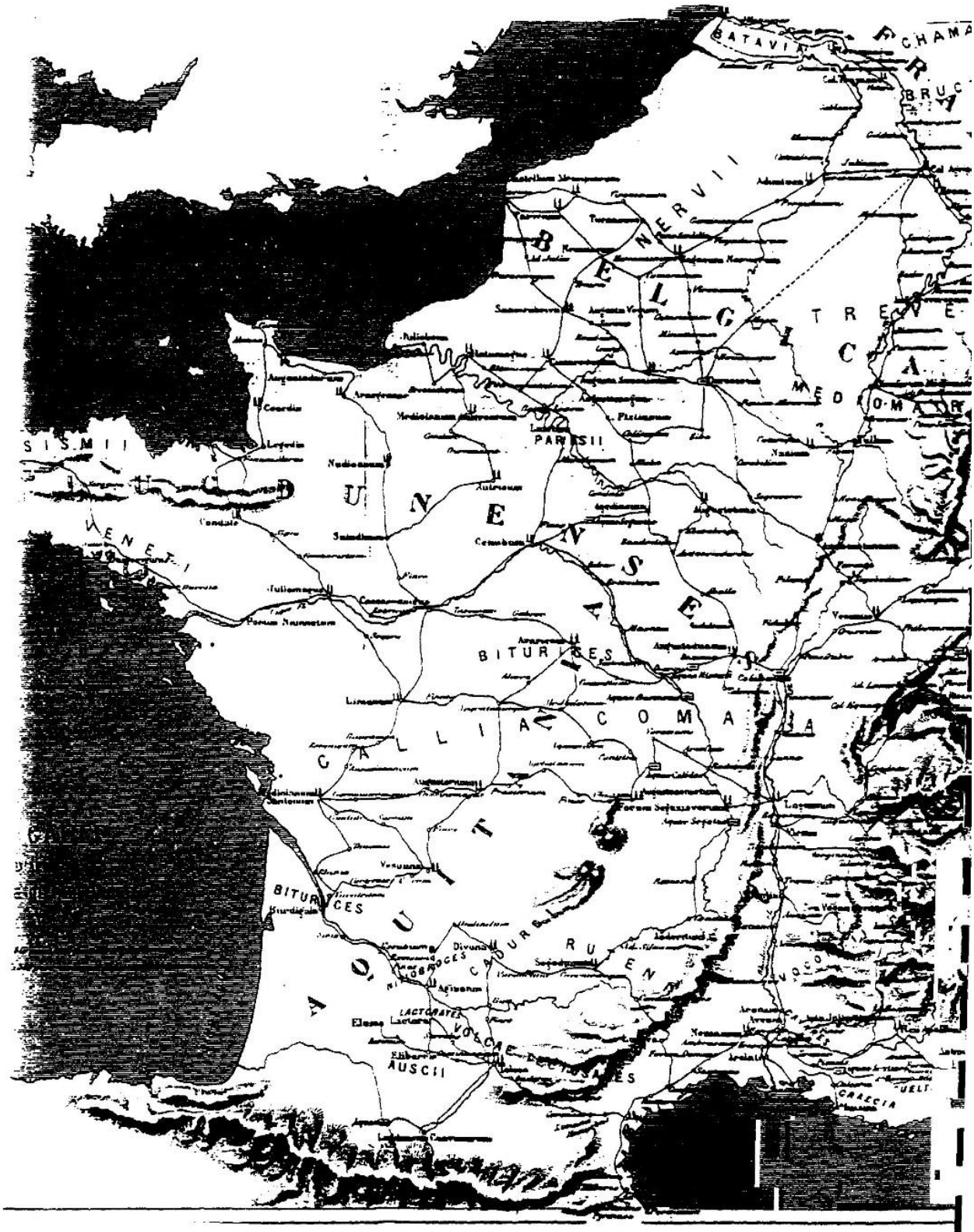
## **DOCUMENTS ANNEXES**

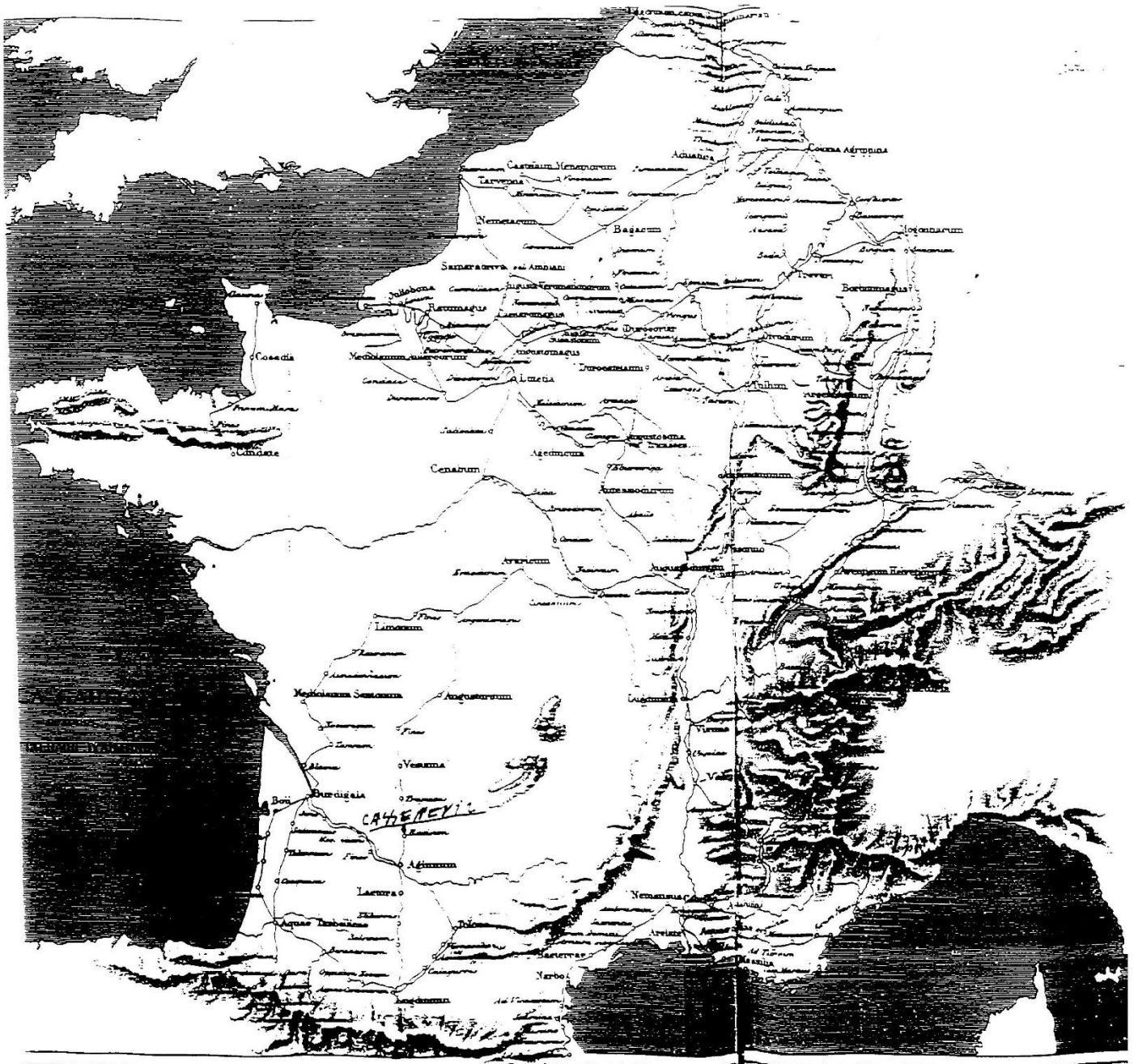
I - Carte de l'Empire carolingien montrant l'enclave vascone de Bazas en Aquitaine

II - III et III bis - Cartes des routes romaines empruntées par les armées de Charlemagne

IV - Itinéraire des campagnes de Pépin le Bref, montrant son passage à Casseneuil en 766

V - Bibliographie



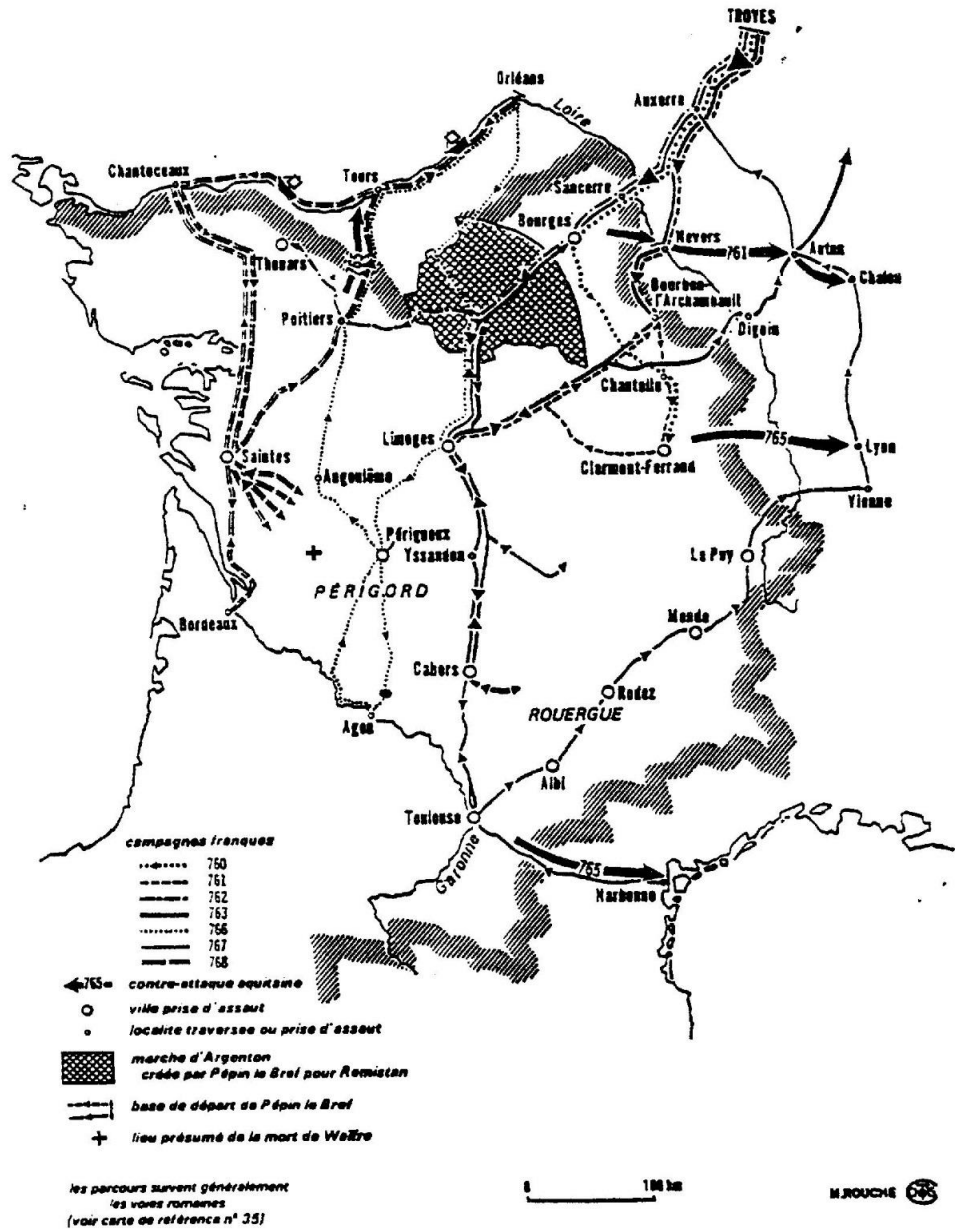


LA GAULE D'APRES L'ITINERAIRE D'ANTONIN



IV)

M. ROUCHE - l'Aquitaine des Wisigoth aux Arabes - 1979

*L'Islam, les Francs et la fin de l'indépendance*

Carte 15. Campagnes de Pépin le Bref en Aquitaine, 760-768.



## LES VILLES DE L'ÉPOQUE ROMAINE

|                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| AQUAE TARBELLICAE   | DAX                       |
| AGINNUM             | AGEN                      |
| AUGUSTOBONA         | TROYES                    |
| AUGUSTODUNUM        | AUTUN                     |
| AUGUSTORITUM        | LIMOGES                   |
| ANTESSIODURUM       | AUXERRE                   |
| AVARICUM            | BOURGES                   |
| CESAR AUGUSTA       | SARAGOSSE                 |
| DIVONA              | CAHORS                    |
| DUROCORTURUM        | REIMS                     |
| EXCISUM             | VILLENEUVE S/LOT (Eysses) |
| GENABUM             | ORLÉANS                   |
| DIVODURUM           | METZ                      |
| LACTORA             | LECTOURE                  |
| LUGDUNUM CONVENARUM | ST-BERNARD DE COMMINGES   |
| OSCA                | HUESCA                    |
| POMPAELO            | PAMPELUNE                 |
| TREVERI             | TRÈVES                    |

## BIBLIOGRAPHIE

Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France - Guizot - 1824

Eginhard (les Annales Royales, la Vie de Charlemagne)  
l'Astronome (Vie de Louis le Pieux)

La Vasconie - J. DE JAURGAIN - PAU - 1898

Charlemagne - A. KLEINCLAUSZ - 1934

L'Aquitaine carolingienne - L. AUZIAS - 1937

Karl der Grosse - H. BEUMANN - Dusseldorf - 1965

L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes - M. ROU CHE - 1979

Les Carolingiens - P. RICHE - 1983